

馬坊
 長行馬一疋急草 一疋赤敦
 右件馬伊州使患瘰醫療不○今 閏五月敬
 既致死請處分
 牒前狀 如前 謹牒
 神龍元年三月 日 典 魏 及 牒
 主師胡元慶
 押官果毅范元興

25

檢 何 故 召 應 ○
 九日

兵曹 買人曹小奴 買人○*其
 長行馬 一疋急草 一疋赤敦 達
 右件判令檢上件馬咨狀依檢
 前件馬檢無他故患瘰致死有
 實
 牒件檢如前 謹牒
 神龍元年三月 日 *典 *竹 應 牒
 主師 胡元廣
 槽頭 翟德義
 獸醫 曹智堅
 兵曹參軍 程*連 譽

30

35

40

估槽出賣訖具上

付 司 召 應

Le chef de bureau chargé provisoirement des fonctions de chef de bureau du greffe . . .

.

13^e jour.

- 5 Fort de *Lieou-kou*.
 Requête présentée à la préfecture (de *Si*).
 Cheval de longs parcours du département de *Si*: un cheval hongre bai et jaune, 10 ans.
 Au sujet du (cheval) ci-dessus, après examen du dossier. Nous avons reçu la déposition du palefrenier *Kao Houai*, disant que précédemment il est parti du département de *Si* avec le cheval susdit, pour l'accompagner à *Pei-t'ing*. Le 28^e jour de ce mois, au retour, en arrivant au fort de *Lieou-kou*, il s'y est arrêté pendant trois jours; quand il nourrissait (le cheval), celui-ci produisait un liquide acide blanc. En repartant, quand son cheval fut arrivé à 5 *li* au sud du fort (de *Lieou-kou*), soudainement
 10 il fut atteint subitement d'un anthrax dont il mourut. Comme c'est un cheval de longs parcours, il prie qu'il y ait une enquête. A ce sujet, nous avons reçu l'ordre d'enquêter sur les causes de la mort de ce cheval; il convient d'envoyer les archivistes *Souen Tsiun*, *Kao Kouang*, etc., pour faire une enquête (et constater) s'il n'y a pas, (de la mort) de ce cheval, une autre cause dont il n'ait pas été parlé dans la requête. (Ils ont déclaré après leur enquête que) le cheval ci-dessus désigné étant arrivé à 5 *li* au sud du fort a été atteint subitement d'un anthrax dont il est mort; c'est la vérité et il n'y a pas d'autre cause. Après qu'il a été constaté que la mort de ce cheval n'avait pas d'autre cause, nous avons donné l'ordre au palefrenier d'enlever la peau et la viande pour les verser (au magasin). Puis nous avons copié (le dossier) pour le transmettre à la préfecture. Maintenant nous vous adressons cette requête pour obtenir une décision de votre part.
 La requête ci-dessus [du Bureau Militaire].
- 15 Une peau (de cheval) à examiner est arrivée et a été enregistrée (Signé: le chef d'écurie, *Tchai*) *Tö-yi*.
 1^e année *chen-long*, 3^e mois, 1^{er} jour (29 mars 705).
 L'archiviste *Souen Houai-tsiun*.
 Le chef du bureau militaire par intérim *Tchang Ts'ai-yi*.